

VAISSELLE

Prix à l'unité à partir de

Couvert Preston couteau, fourchette, cuillère	0,25 € HT 0,30 € TTC
Assiette Reims ronde 19, 21 et 24 cm <i>entrée, plat chaud, dessert</i>	0,24 € HT 0,29 € TTC
Assiette Damas carrée 12 cm	0,24 € HT 0,25 € TTC
Verrine à entrée/ dessert <i>Amantea 23 cl</i>	0,33 € HT 0,40 € TTC
Tasse à café, sous-tasse et cuillère	0,25 € HT 0,30 € TTC
Tasse à thé	0,40 € HT 0,48 € TTC
Verre : à vin, à eau, à champagne, tumbler	0,36 € HT 0,43 € TTC
Verre à pied " morgon"	0,22 € HT 0,26 € TTC
Carafe 0.5L eau et vin	0,75 € HT 0,90 € TTC

MATERIEL

Prix à l'unité à partir de

Mange-debout seul	14,00 € HT 16,80 € TTC
Mange-debout + Housse	20,00 € HT 24,00 € TTC
Housse blanche pour mange-debout	7,00 € HT 8,40 € TTC
Percolateur	
• 60 tasses à café	15,00 € HT 18 € TTC
• 100 tasses à café	20,00 € HT 24,00 € TTC
Bouilloir	7,00 € HT € TTC
Caisson isotherme 4 niveau (8 plats)	20 € HT 24 € TTC
8 niveau (14 plats)	30 € HT 36 € TTC
Plaque eutectique -18°C GN 1/1	6,00 € HT 7,20 € TTC
Chafing dish électrique	30,00 € HT 36,00 € TTC
Thermos 1L	2,50 € HT 3,00 € TTC
2L	4,00 € HT 4,80 € TTC
Bar palettes	75,00 € HT 90,00 € TTC

Enlèvement possible par vos soins
Vaisselle louée propre, rendue sale
Nous contacter pour une livraison
sur tout autre secteur
ou pour un devis complet

Conditions de location pour la vaisselle jetable

TARIF

Le tarif représente 24 heures d'utilisation non fractionnables ou un week-end du vendredi 15h au lundi.

Les locations d'une durée supérieure feront l'objet d'un devis adapté.

Nos prix s'entendent TTC, hors taxes et hors assurances.
impératives, tout retard se verra facturé.

COMMANDE

Sauf accords particuliers, toute commande doit être accompagnée d'un chèque d'acompte de 30% du montant total pour être enregistré.

ANNULATION

L'annulation d'une commande fera l'objet d'une facturation de la totalité de la commande si celle-ci intervient moins de 96 heures avant la sortie du matériel (sauf cas de force majeure), de la moitié du montant de la commande pour les délais supérieurs.

TRANSPORT

Le tarif sera appliqué pour la livraison selon le barème en vigueur, le jour de la confirmation de la commande.

Forfait de livraison ou de reprise de matériel

Jours ouvrés de 8h00 à 18h00

À partir de :

Vienne	55,00 € HT
et son agglomération	66,00 € TTC
Lyon et proche	85,00 € HT
banlieue	102,00 € TTC

NOS MISE À DISPOSITION

Le client doit être présent lors de la livraison du matériel.

Un inventaire sera effectué à la livraison, le client est tenu de signer cet inventaire.

Il reconnaît recevoir le matériel et la quantité louée.

En l'absence d'une signature, aucune contestation ne sera admise et seule la commande du loueur fera foi.

Lors de la mise à disposition du matériel, une caution égale à deux fois le montant de la commande sera demandée.



RESTITUTION

Le client doit être présent lors de la restitution. Un inventaire sera effectué au retour du matériel, le client est tenu de signer cet inventaire de restitution. Le matériel doit être restitué, trié et rangé dans son emballage d'origine. A défaut de cela, l'inventaire se fera dans nos locaux. En l'absence d'une signature, aucune contestation ne sera admise et seul l'inventaire du loueur fera foi. Le matériel sera considéré restitué seulement à la fin de l'inventaire.

FACTURATION

La facture se fera en retour du matériel, conformément aux tarifs indiqués sur le bon de commande, en tenant compte de la casse ou des détériorations comme indiqué dans la catégorie "Utilisation".

FORCE MAJEUR

Le loueur ne pourra être tenu responsable des retards ou non des livraisons dus à la force majeure ou toute raison indépendante de sa volonté telle que, de façon non limitative, grève, intempérie, accident, interdiction officielle...

SALÉES CHAUDES

Le locataire s'engage à ne faire subir aucune modification ou transformation du matériel.

Le locataire est tenu d'assurer l'entretien du matériel loué durant toute la durée de la location et de le protéger contre toute dégradation (vandalisme, intempéries, pluie, neige, vent, surcharge, gel, etc.). Le locataire s'engage à utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle et à ne rien faire ou laisser faire qui puisse le détériorer.

Pour le matériel électrique, il devra fournir une installation conforme à la réglementation en vigueur et une puissance suffisante.

Le matériel cassé ou manquant sera facturé au locataire, au tarif de remplacement en vigueur.

Le locataire n'a droit à aucune indemnité en cas d'interruption de fonctionnement du matériel loué.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le matériel loué reste l'entière propriété du loueur et le locataire s'interdit de le laisser saisir par l'un de ses créanciers.



REGLEMENT

Toute facture est réglable au comptant, ou dès sa réception pour les entreprises en compte.

Le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera

1. Une pénalité de retard calculée à 1,5 fois le taux d'intérêt légal à compter de la date d'exigibilité et sur la totalité des sommes restant dues.
2. Des frais d'intervention contentieuse.
3. Acompte de 50% sera versé lors de la récupération. Celui-ci sera déduit de la facture globale

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La responsabilité et la garde matérielle et juridique du matériel loué sont transférées lors de la mise à disposition. Le locataire assume cette garde sous sa seule et entière responsabilité.

Il souscrit à ses frais une assurance pour garantir sa responsabilité pendant la durée ou il garde le matériel loué.

Le locataire, en tant qu'organisateur de la manifestation au cours de laquelle le loueur intervient, doit s'occuper de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires aux prestations demandées, obtenir de ses assurances les éventuelles extensions de garantie, et faire en sorte que les lieux soient disponibles et accessibles sans aucune difficulté.

Aucune réclamation du locataire ne sera recevable au-delà d'un délai de 24 heures après la prestation du loueur.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée au loueur pour trouble commercial quelconque ou privation de jouissance quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

NOUVEAU



Location Bar en palette
75€/HT (caution 500€)



COMPTOIR DES CRIQUES & CO
437, rue du champ de courses
38780 Pont-Evêque
<https://comptoirtraiteur.com>



www.messidor.asso.fr

